
Séance du jeudi 02 novembre 2023

Date de la convocation : 26 octobre 2023

**Membres titulaires en
exercice : 59**

L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

Présents : 38

**Présents non votants :
6**

Présents votants : Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Mathilde DECHEPPE, Hervé FABRE, Hervé GAND, Marie-Cécile GEORGE, Patrick GROSS, Jean-Marie HURAUT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Raymond LECLERC, Lidwine LINARD, Maurice LOCARDEL, Séverine MACINOT, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Nathalie PHILIPPOT, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Christine POLMARD

Représentés : 5

Représentés : Jean-Louis ADRIAN représenté par Martine AUBRY, Cédric GARAT représenté par Josiane BIGUINET, Clarisse JACQUET représentée par Michel MOREAU, Marie-Pierre VERDUN représentée par Sophie CHARRIOT, Brigitte WEISSE représentée par Philippe BRISSE

Votants : 43

Excusés : Alain CHAUDRON, Sabrina DEJEAN, Frédéric ERNST, Vincent LOMBART, Pierre-Louis MOLITOR, Christian WEISS

Absents : Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Jean-Pol BUVIGNIER, Cyril CHARLES, Didier CHASSEIGNE, Patrice DEFOULOY, Clément FEVEZ, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Serge GAUGUIER, Raphael HUMBERT, Jean-Marc ILIC, Marie-Françoise KLEIN, Christophe LANG, Nicolas MAURER, Karine PATRIS, Patrick PERARD, Yannick PEZET, Céline PHILIPPOT, Yves PILLEMENT, Julien PINET, Dominique SCHERMANN, Régis SOLTISIAK, Angélique THILL, Francis WITZ

Secrétaire de séance : Dania KLEIN

DE_2023_073 - Objet : Marché de travaux Réhabilitation et extension du pôle de santé de Pierrefitte sur Aire : Attribution de lots

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-21,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005 relative aux procédures de passation des marchés publics des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment l'article 4 .18 « Services à la population et développement local » ;

Vu le projet de territoire approuvé par délibération en date du 16 décembre 2021,

Vu le rapport de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 24/10/2023 ;

Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence relatif aux travaux de Réhabilitation et extension du pôle de santé de Pierrefitte sur Aire a été transmis via le profil acheteur « emarchespublics.com » le 23/05/2023 et au BOAMP du 23/05/2023 ;

Considérant que ce marché de travaux est passé selon une procédure adaptée avec négociations ;

Considérant que les critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation étaient les suivants :

Critère 1 : Prix. Pondération 40%

Critère 2 : Valeur technique. Pondération 60% ;

Considérant les offres remises en date du 18 juillet 2023 et les différentes étapes de négociation décrites dans le compte-rendu de la consultation réalisé par Aedificem ;

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 24 octobre 2023.

Suite à l'analyse des offres effectuée conformément aux critères énoncés ci-dessus, il est proposé d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

Lot 1 – VRD : infructueux

Lot 2 – Gros Œuvre, attribué à SARL PALAZZO pour un montant de 172 020,90 € HT (offre de base) + 8 500,00 € HT (PSE n°1)

Lot 3 – Structure Bois, attribué à THOMAS SARL pour un montant de 256 052,79 € HT

Lot 4 - Couverture Etanchéité, attribué à THOMAS SARL pour un montant de 72 871,17 € HT

Lot 5 – ITE Bardages : infructueux

Lot 6 – Menuiseries extérieures, attribué à ALBRAND pour un montant de 77 351 € HT (offre de base) + 6 205 € HT (PSE n°1)

Lot 7 – Serrurerie, attribué à SOMEG pour un montant de 32 871,50 € HT

Lot 8 – Plâtrerie, attribué à ISO PLAQUISTE SAS pour un montant de 105 170,12 € HT

Lot 9 – Menuiseries intérieures : infructueux

Lot 10 – Sols durs, souples, chapes, faïences, attribué à GIL & ASSOCIES pour un montant de 66 666,67 € HT

Lot 11 – Peintures, attribué à PEINTURES TONNES SAS pour un montant de 21 983,60 € HT

Lot 12 – Electricité, attribué à LORR'ELEC SAS pour un montant de 122 000 € HT

Lot 13 – Plomberie Sanitaires CVC, attribué à IDEX ENERGIES pour un montant de 259 873,21 € HT

Lot 14 - Ascenseur, attribué à TK ELEVATOR pour un montant de 25 500 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Madame la Présidente à signer les marchés de travaux de Réhabilitation et extension du pôle de santé de Pierrefitte sur Aire avec les entreprises PALAZZO, THOMAS SARL, ALBRAND, SOMEG, ISO PLAQUISTE, GIL & ASSOCIES, PEINTURES TONNES, LORR'ELEC SAS, IDEX ENERGIES et TK ELEVATOR ainsi que tous les actes y afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Madame Martine AUBRY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06 novembre 2023 et publié ou notifié le 06 novembre 2023
--